

# ORLY *rentrée*



Le guide pratique de la rentrée

## VOTRE GUIDE PRATIQUE

Petite enfance, enfance, jeunesse, aides, emploi, santé, loisirs, culture, sport... Toutes les infos pour une rentrée bien préparée !

# SOMMAIRE



## P. 03 DÉMARCHES

- Forum des activités de loisirs
- Vos démarches en ligne
- Portail familles

## P. 04-06 ÉDUCATION

- Les écoles à Orly
- Inscriptions scolaires
- Collèges, lycées & autres établissements
- Adresses utiles
- Vacances scolaires
- L'étude
- La Caisse des écoles
- La réussite éducative

## P. 07-08 ENFANCE

- Les accueils de loisirs
- La Maison de l'enfance
- La restauration scolaire
- L'accueil du mercredi
- Les accueils du matin et du soir

## P. 09 PETITE ENFANCE

- Les modes de garde
- Le Jeudi des petits
- Les centres de Protection maternelle et infantile

## P. 10 à 11 SANTÉ

- Le Centre municipal de santé Gisèle Halimi
- Ouvertures prochaines
- Le Centre médico-psycho-pédagogique
- Le Centre d'accueil psychanalytique pour adultes
- Les vaccinations
- Le service de santé scolaire
- La Protection maternelle et infantile

## P. 12-13 SPORT

- La piscine municipale
- Le centre équestre
- L'Avenir sportif d'Orly
- Forfait loisirs jeunes
- Gratuité (handicap)

## P. 14-17 CULTURE

- Les spectacles
- Le cinéma
- Les ateliers théâtre
- Les ateliers d'arts plastiques
- L'École municipale des arts
- Les médiathèques
- Les archives

## P. 18-20 LOISIRS

- Le Forum Pablo Neruda
- Les ludothèques

- Le Centre social A. Chedid
- Animations ponctuelles et temps forts
- Cours d'italien
- Les activités adultes et seniors
- Les activités des associations

## P. 21 EMPLOI - ÉCONOMIE

- La Mission locale
- Le service économique de la Ville
- Le plan local pour l'insertion et l'emploi

## P. 22-23 AIDES

- Aides de rentrée scolaire et de fin d'année
- Aides à la mobilité
- Aides pour les étudiants bac+ 4
- Aides nationales au collège et au lycée
- Aide à la demi-pension
- Carte imagine R
- Chéquier mobilité
- Forfait Améthyste
- Tarification solidarité transports



**ORLY RENTRÉE** supplément au journal municipal Orly notre ville.

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Christine Janodet. ÉDITEUR : Mairie d'Orly.  
RÉDACTION : Aurélien Bernicchia. PHOTOS : Corinne Guidal, Faiseur d'images.  
CONCEPTION GRAPHIQUE : L'Ours en Plus. IMPRESSION : RAS. Tirage : 12 600 ex.

# DÉMARCHES

## INSCRIPTIONS PAIEMENTS

## PORTAIL FAMILLES



Accessible via le site [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr), le Portail familles offre la possibilité de gérer en ligne ses inscriptions et ses paiements pour un certain nombre de prestations municipales (restauration scolaire, étude, accueils du matin et du soir, accueils de loisirs, séjours, équitation, école des arts, restauration seniors, activités Ccas...).

Si l'utilisation de cet outil est vivement recommandée, les inscriptions papier restent possibles à l'accueil du Centre administratif.

Quelle que soit l'option choisie, pour vous inscrire, il est nécessaire d'avoir créé au préalable votre Compte familles, au Centre administratif.



Tél. : 01 48 90 20 00  
[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)



## TOUS ACTIFS CONTRE LE VIRUS

Depuis le 9 août, le gouvernement a rendu le « pass sanitaire » obligatoire pour les personnes de 18 ans et plus pour accéder à certains lieux, événements ou activités en public.

À partir du 30 septembre, le « pass sanitaire » sera étendu aux personnes de plus de 12 ans.

À Orly, cela concerne : le Centre culturel, les médiathèques, les archives municipales, les stades, les gymnases, la piscine, le Centre équestre, la Maison de l'enfance, les ludothèques, la Maison des associations, tout événement organisé dans l'espace public ainsi que toute salle mise à disposition pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs.

### COMMENT OBTENIR LE « PASS SANITAIRE » :

Il faut présenter une preuve sanitaire (papier ou numérique) parmi les trois suivantes :

- Une vaccination complète + le délai (de 7 à 28 jours selon le vaccin)
- Un test négatif (PCR ou antigénique) de moins de 72h
- Un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

### VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Il est désormais possible de réaliser de nombreuses démarches en ligne, dont :

- Inscriptions à de nombreuses activités et prestations municipales (Portail familles),
- Prises de rendez-vous pour les passeports et cartes d'identité,
- Prises de rendez-vous dans les centres municipaux de santé,
- Achat de billets pour les spectacles du Centre culturel.

Plus d'informations : [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

DE LA MATERNELLE AU CM2

INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES

Si vous n'avez pas encore inscrit vos enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2021, présentez-vous dès que possible au Centre administratif municipal (7 avenue Adrien Raynal), muni des pièces nécessaires à l'inscription.

Les inscriptions en petite section pour la rentrée de septembre 2022 (enfants nés en 2019) et le recensement des enfants nés en 2020 seront ouverts début janvier et fin février 2022.

 **INFORMATION PREMIÈRE**  
RENTÉE SCOLAIRE

Courant avril, une réunion à destination des parents des enfants entrant en petite section sera organisée.



## LES ÉCOLES À ORLY

## ÉCOLES MATERNELLES

**Jean Moulin**  
Dir. : Sophie Sablitch  
Tél. : 01 48 90 25 08

**Joliot-Curie**  
Dir. : Azhour Bouarni  
Tél. : 01 48 90 24 68

**Marcel Cachin**  
Dir. : Marjorie Terzi  
Tél. : 01 48 90 25 34

**Noyer-Grenot**  
Dir. : Jean-Paul Aboulker  
Tél. : 01 48 84 79 21

**Paul Eluard**  
Dir. : Jacques Fargearel  
Tél. : 01 48 90 24 88

**Romain Rolland**  
Dir. : Elisabeth Neveu  
Tél. : 01 48 90 24 98

**ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES**  
**Centre**  
Dir. : Younès Talibi  
Tél. : 01 48 90 24 61

**Jean Moulin**  
Dir. : Guilaine Cozic  
Tél. : 01 48 90 25 06

**Joliot-Curie**  
Dir. : Mustapha Mansouri  
Tél. : 01 48 90 24 67

**Marcel Cachin A**  
Dir. : David Marty  
Tél. : 01 48 90 25 33

**Marcel Cachin B**  
Dir. : Sophie Ducam  
Tél. : 01 48 90 25 32

**Paul Eluard**  
Dir. : Marie Josee Houssard  
Tél. : 01 48 90 24 87

**Romain Rolland A**  
Dir. : Lynda Chetouf Parussie  
Tél. : 01 48 90 24 97

**Romain Rolland B**  
Dir. : Cécile Le Guillerm  
Tél. : 01 48 90 24 96

**ÉCOLE PRIMAIRE**  
**Cité Jardins**  
Dir. : Virginie Dolo  
Tél. : 01 46 86 19 81

COLLÈGES, LYCÉES  
& AUTRES ÉTABLISSEMENTS

## COLLÈGES

**Collège Desnos**  
4 Rue du Dr Calmette, Orly  
Tél. : 01 48 84 39 40

**Collège Dorval**  
16 rue du Maréchal Foch, Orly  
Tél. : 01 48 53 55 15

## LYCÉES

**Lycée des métiers Armand  
Guillaumin**  
Rue Pierre Corneille, Orly  
Tél. : 01 48 53 60 00

**Lycée Georges Brassens**  
12 av. le Foll, Villeneuve-le-Roi  
Tél. : 01 45 97 33 20

**Lycée Guillaume Apollinaire**  
42 rue du Pavé de Grignon, Thiais  
Tél. : 01 48 52 58 77

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS À ORLY

**Le Centre des Formations  
Industrielles (CFI)**

- Formations du CAP au BAC+3 dans les domaines de l'automobile - poids lourd et de l'énergie - domotique

5 place de la Gare des Saules  
Tél. : 01 41 76 00 70  
www.cfi-formations.fr

**L'École de la 2<sup>e</sup> chance**

- À destination des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans

diplôme ni qualification.

- Formation en alternance de 8 à 10 mois, nombreux stages en entreprises
- Entrées possibles toute l'année.

87 avenue de la Victoire  
Tél. : 01 48 92 02 61  
www.e2c94.com

**École Georges Méliès**

- Formations d'enseignement supérieur orientées sur les arts, l'image animée et le numérique.

26 avenue Guy Môquet  
Tél. : 01 48 90 86 23  
www.ecolegeorgesmelies.fr

**Groupe scolaire Poullart des  
Places (privé)**

- École, collège, lycée professionnel, unité de formation par apprentissage (Ufa), internat éducatif et scolaire.

Rue Paul Vaillant-Couturier  
École : 01 48 84 59 47  
Collège : 01 48 84 77 97  
Lycée, Ufa, internat : 01 58 42 75 92  
ecole-poullart.apprentis-auteuil.org

**Ime Robert Desnos**

- Institut médico-éducatif (Ime)

1 rue Buffon  
Tél. : 01 48 52 90 19  
www.imeorly.fr

## ADRESSES UTILES

**Rectorat**

4 rue Georges Enesco  
94000 Créteil  
Tél. : 01 57 02 60 00

**Direction des services  
départementaux de l'Éducation  
nationale du Val-de-Marne**

68 av. du Gal de Gaulle  
94000 Créteil  
Tél. : 01 45 17 60 00

**Inspection de l'Éducation  
nationale**

33 rue des Hautes Bornes  
94310 Orly  
Tél. : 01 48 90 40 86

## VACANCES SCOLAIRES



- Rentrée scolaire des élèves**  
Jeudi 2 septembre 2021
- Vacances d'automne**  
Du samedi 23 octobre  
au dimanche 7 novembre 2021
- Vacances de fin d'année**  
Du samedi 18 décembre  
au dimanche 2 janvier 2022
- Vacances d'hiver**  
Du samedi 19 février  
au dimanche 6 mars 2022
- Vacances de printemps**  
Du samedi 23 avril  
au dimanche 8 mai 2022
- Vacances d'été**  
À partir du jeudi 7 juillet 2022

LA CAISSE  
DES ÉCOLES

Elle veille à réduire les inégalités sociales par des aides aux familles, aux écoles et collèges. Elle encourage les activités visant à l'épanouissement des enfants, telles que les classes d'environnement et séjours au centre de vacances municipal d'Arêches.

Elle soutient les projets, sorties ou voyages scolaires et périscolaires. Elle est porteuse du dispositif de « Réussite éducative ».

## LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a pour but la prise en charge d'enfants à partir de 2 ans en situation de « fragilité », repérés la plupart du temps à l'école sur la base de critères multiples (santé, développement psychique et psychologique, contexte familial...).**

Il intervient principalement dans le cadre de parcours individualisés destinés aux enfants qui ont des difficultés scolaires, relationnelles ou familiales. Ce dispositif repose notamment sur la volonté de placer la famille au centre de l'action, de soutenir les parents dans leur fonction éducative. Il intervient aussi en vue de lutter contre le décrochage scolaire et pour la prise en charge des enfants temporairement exclus par

l'intermédiaire des actions « coup de pouce ». En parallèle du suivi individuel, diverses actions collectives sont mises en place en matière de santé, culture, loisirs, activités sportives, aide à la parentalité, accompagnements aux apprentissages...

## RENSEIGNEMENTS

Auprès du directeur de l'établissement scolaire ou des responsables de la Réussite éducative.

Salima Rahmani

Tél : 01 48 90 22 04  
salima.rahmani@mairie-orly.fr

Allami Guettat

Tél : 01 48 90 20 42  
allami.guettat@mairie-orly.fr



## L'ÉTUDE

**Destinée aux enfants scolarisés du CP au CM2, l'étude est encadrée par les enseignants et des animateurs diplômés.**

Elle se déroule dans les écoles élémentaires, de 16h30 à 18h.

Un goûter est fourni aux enfants accueillis après 16h30.

LA MAISON  
DE L'ENFANCE

**L'équipe de la Maison de l'enfance conçoit et anime des projets pour les enfants d'âge élémentaire (CP-CM2) les mercredis et durant les vacances scolaires.**

Située au 4 allée de la Terrasse, la structure est ouverte de 8h à 18h30 (arrivées et départs échelonnés possibles).

Grâce à un équipement de qualité (ludothèque, bibliothèque, salle informatique, mini ferme, jardin potager, rucher pédagogique...), les activités proposées et le projet de l'établissement contribuent à l'émancipation et à l'épanouissement des enfants. Quatre pôles d'activités sont proposés : ludothèque, sciences et techniques, arts visuels, environnement.

Sur le temps scolaire, les enfants des écoles de la ville sont également accueillis dans le cadre de projets en partenariat avec les enseignants.

## i INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les Orlysiens peuvent bénéficier des activités de la Maison de l'enfance. Inscriptions via le Portail familles ([www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)) ou au Guichet unique.

## LES ACCUEILS DE LOISIRS

**Les accueils de loisirs reçoivent les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. Ils sont ouverts le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 7h à 19h.** Les inscriptions, obligatoires, se font sur le Portail familles ([mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr)) et au Centre administratif municipal.

## ACCUEILS MATERNELS (2-5 ANS)

Andrée Chedid

Enfants de l'école Romain Rolland  
Tél. : 01 48 90 16 73/16 74  
Port. : 07 61 02 84 21  
alm.andreechedid@mairie-orly.fr

Jean Moulin

Tél. : 01 48 90 25 07  
Port. : 07 61 02 84 05 alm.  
jeanmoulin@mairie-orly.fr

Les Explorateurs

Enfants des écoles Joliot-Curie  
Tél. : 01 48 92 21 38  
Port. : 07 61 02 84 14  
alm.lesexplorateurs@mairie-orly.fr

Marcel Cachin

Tél. : 01 48 90 25 26  
Port. : 07 61 02 84 23  
alm.marcelcachin@mairie-orly.fr

Noyer-Grenot

Tél. : 01 48 84 79 21  
alm.oyergrenot@mairie-orly.fr

Paul Éluard

Tél. : 01 48 90 18 12  
Port. : 07 61 02 84 27  
alm.pauleluard@mairie-orly.fr

## ACCUEILS ÉLÉMENTAIRES CP-CM2

Adrienne Bolland

Enfants des écoles Marcel Cachin  
Tél. : 01 56 70 05 11  
Tél. : 07 62 16 98 49  
ale.adriennebolland@mairie-orly.fr

Andrée Chedid

Enfants des écoles Romain Rolland A et B  
Tél. : 01 48 90 16 75  
Port. : 07 61 02 84 19  
ale.andreechedid@mairie-orly.fr

Joliot-Curie

Tél. : 01 48 90 24 73  
Port. : 07 61 02 84 16  
ale.joliotcurie@mairie-orly.fr

Les Étoiles

Enfants des écoles du Centre et Jean Moulin  
Tél. : 01 48 90 52 16 / 50 98  
Port. : 07 61 02 84 11  
ale.lesetoiles@mairie-orly.fr

Marcel Cachin

Port. : 06 49 40 80 94

Paul Éluard

Tél. : 01 48 90 18 13  
Port. : 07 61 02 84 25  
ale.pauleluard@mairie-orly.fr

## ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE

Cité Jardins

Accueil le mercredi uniquement. Pendant les vacances, accueil à Jean Moulin pour les 2-5 ans et aux Étoiles pour les CP-CM2.  
Tél. : 01 46 86 19 81  
Port. : 06 49 40 05 00  
alm.baudelaire@mairie-orly.fr

# ENFANCE

## L'ACCUEIL DU MERCREDI



Les accueils de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts toute la journée le mercredi.

Les inscriptions se font pour la journée entière, restauration incluse, ce qui permet la mise en place d'activités et de sorties à la journée.

Les activités proposées le mercredi sont structurées autour de quatre thématiques :

- activités physiques et sportives,
- activités éducatives et ludiques,
- activités culturelles et artistiques,
- activités autour des sciences et découvertes.

La qualité des activités proposées est garantie par le label national *Plan mercredi*.



## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le midi, les enfants sont encadrés par du personnel municipal. Les repas sont préparés par la cuisine centrale municipale, puis acheminés en liaison chaude dans les restaurants scolaires. Les menus, équilibrés et variés, sont élaborés par une diététicienne.

**Vous pouvez consulter les menus de la restauration scolaire sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)**

### LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Toute modification du repas pour des raisons médicales nécessite la mise en place d'un Pai.

Il est établi à la demande de la famille et du directeur d'école.

Une rencontre avec le médecin scolaire et la famille doit être organisée pour identifier les difficultés de l'élève et déterminer les aménagements possibles. Cela peut être une éviction alimentaire. Par le biais du Pai et dans le respect de conditions précises, la famille peut être autorisée à préparer, chaque jour, un panier-repas à son enfant.

**Médecin scolaire**  
Tél. : 01 48 84 28 17

## LES ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR

### ACCUEILS MATERNELS (2-5 ANS)

#### Matin

**De 7h à 8h30**, les Atsem accueillent les enfants autour d'activités ludiques et éducatives.

#### Soir

**De 16h30 à 19h**, après un goûter fourni par la Ville, les animateurs proposent des activités en intérieur ou en extérieur.

### ACCUEILS ÉLÉMENTAIRES (CP-CM2)

#### Matin

**De 7h à 8h30**, les animateurs accueillent les enfants autour d'activités ludiques et éducatives.

#### Soir

**De 18h à 19h**, après l'étude, les enfants participent à des activités éducatives et ludiques

# PETITE ENFANCE



## LES MODES DE GARDE

Plusieurs modes de garde sont accessibles aux enfants de moins de 4 ans.

### LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM **informe les parents** sur rendez-vous et **accueille les assistantes maternelles et les enfants.**

- Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
- Mardi : 9h-12h / 14h-17h30
- Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h30
- Jeudi : 9h-12h / 14h-18h
- Vendredi : 9h-12h / 14h-19h

3 bis rue Alfred de Musset  
Tél. : 01 48 90 21 78

### LA MINI-CRÈCHE MUNICIPALE FOUCAULD

- Lieu d'accueil et d'éveil.
- Enfants de **10 mois à 4 ans**, dont le ou les parents réside(nt) à Orly.
- Accueil régulier, à temps complet ou partiel.
- **15 places**
- **7h-18h**

6 rue Amundsen  
Tél. : 01 48 53 03 13

### LA CRÈCHE MUNICIPALE LES P'TITS LOUP'INGS

- Accueil des enfants de **3 mois à 4 ans.**
- **36 places**
- **7h-19h**

3 bis rue Alfred de Musset  
Tél. : 01 48 90 21 79 / 01 48 90 21 77

### LES CRÈCHES DÉPARTEMENTALES

#### Crèche des Hautes Bornes unités 1 et 2

18 rue des Hautes Bornes  
Tél. : 01 48 52 32 91

#### Crèche André Gouy

2 allée du Bois  
Tél. : 01 48 52 50 01

Les demandes de place en crèche s'effectuent désormais en ligne sur [creches.valdemarne.fr](http://creches.valdemarne.fr). Il est indispensable de disposer d'une adresse courriel pour effectuer sa demande.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
Contactez le 3994.

## INFORMATION MODES DE GARDE

À partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse, rapprochez-vous du Guichet unique (accueil du Centre administratif - 01 48 90 20 00 - [guichetunique@mairie-orly.fr](mailto:guichetunique@mairie-orly.fr)) pour connaître les dates des « Points info modes de garde » qui ont lieu tous les mois hors vacances scolaires.

## O-4 ANS

### LE JEUDI DES PETITS

Dans un espace convivial, les moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent viennent partager un moment avec d'autres familles et une équipe formée à l'écoute. Lieu gratuit, anonyme et confidentiel, accès libre, sans inscription.

- Le jeudi, de 14h30 à 17h30 (par tranche d'1h30 pour permettre à chacun de participer)

**MAISON DES P'TITS LOUP'INGS**  
Tél. : 01 48 90 21 77

## O-6 ANS

### LES CENTRES DE PMI

Le Conseil départemental gère deux centres de protection maternelle et infantile (PMI) à Orly.

Une équipe de puéricultrices, d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrices de jeunes enfants, de psychologues et de médecins vous y accueille. Les centres de Pmi sont aussi des lieux d'accueil, d'écoute et de conseil. Ils sont **ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**. Certaines activités sont sur rendez-vous. Toutes sont offertes à la population val-de-marnaise, sans conditions de ressources ni de couverture sociale.

**PMI MARIVAUX**  
2 bis rue Marivaux  
Tél. : 01 56 71 41 80

**PMI NAVIGATEURS**  
3 rue Florence Arthaud  
Tél. : 01 56 71 41 81

## CMPP

## LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE

L'équipe des professionnels du Cmpp reçoit des nourrissons, des enfants, des adolescents et des parents qui manifestent des difficultés dans leur vie sociale, familiale et scolaire, et plus généralement tous problèmes psychologiques.

Le centre accueille **les jeunes de 0 à 20 ans**. Le traitement est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale.

**i** 4 rue du Docteur Calmette  
(Entrée côté jardin)  
Tél. : 01 48 84 11 688

## CAPAO

## LE CENTRE D'ACCUEIL PSYCHANALYTIQUE POUR ADULTES D'ORLY

**Les Orlysiens peuvent y rencontrer des analystes gratuitement.**

Cette rencontre peut permettre de dénouer des urgences psychiques, de lancer un travail sur un sujet, voire d'engager une cure psychanalytique. Le seul outil du Capao est la parole. Il propose une démarche personnelle, en réponse à une demande de savoir.

**i** 4 rue du docteur Calmette  
Tél. : 01 48 84 11 68



## LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ GISÈLE HALIMI

**Le centre municipal de santé Gisèle Halimi facilite l'accès de tous à l'essentiel des soins médicaux et pratique le tiers-payant.**

- Dépistage Covid-19
- Médecine générale
- Médecine du sport
- Consultations de dépistage de l'apnée du sommeil
- Tabacologie
- Ophtalmologie
- Cardiologie
- ORL
- Sage-femme / suivi gynécologique / sexologue
- Dentaire et orthodontie

- Soins infirmiers sur place et à domicile
- Kinésithérapie
- Prélèvements sanguins sur place et à domicile
- Centre de planification et d'éducation familiale (Cpef)
- Vaccinations

**HORAIRES**  
Du lundi au vendredi :  
8h-13h / 14h-20h (18h pour  
l'infirmerie). Le samedi : 8h-12h

3 rue du Dr Calmette  
Accueil général : 01 48 90 24 00  
Infirmerie : 01 48 90 24 07  
Dentaire : 01 48 90 24 05  
Kinésithérapie : 01 48 90 24 08  
RDV en ligne : [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

## LE SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

Un médecin scolaire de l'éducation nationale prend en charge tous les élèves scolarisés, de la maternelle au lycée professionnel. Les parents dont les enfants ont des problèmes de santé peuvent le contacter.

**Cabinet médical**  
Docteur Irani

Groupe scolaire Marcel Cachin  
Allée Louis Bréguet  
Tél. : 01 48 84 28 17

## 0-6 ANS

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

**Le suivi médical de votre enfant peut être fait par le pédiatre ou le médecin de votre choix en ville ou dans un centre de Protection maternelle et infantile (Pmi). Dès la sortie de la maternité, les centres de Pmi vous accueillent de façon confidentielle et individualisée pour :**

- Des pesées de votre enfant,
- Le suivi de son développement psychomoteur,
- Un suivi médical préventif,
- Des dépistages précoces (de troubles sensoriels, de difficultés du développement physique, de handicaps, etc.),
- Les différentes vaccinations obligatoires et recommandées,
- Des temps d'échanges avec d'autres parents,
- Des accueils parents-enfants, temps de rencontre et d'échange avec des professionnels de la petite enfance. L'enfant joue librement, en présence de l'adulte qui l'accompagne.
- Des haltes jeux pour les enfants qui ne fréquentent pas un mode d'accueil collectif.

**i PMI MARIVAUX**  
2 bis rue Marivaux  
Tél. : 01 48 84 03 26

**i PMI NAVIGATEURS**  
3 rue Florence Arthaud  
Tél. : 01 56 71 41 81



## LES VACCINATIONS

**La Ville joue un rôle de conseil et d'information auprès du public, qui peut s'adresser aux centres municipaux de santé pour tout renseignement.**

Elle gère également un fichier informatisé des vaccinations de 0 à 99 ans accessible au Centre de santé Calmette et au Guichet unique (accueil du Centre administratif) où peuvent vous être délivrés des certificats et/ou carnets de vaccinations.

Au moment de l'inscription scolaire, elle procède par ailleurs systématiquement au recensement des vaccinations.

**SEANCES DE VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES**

Le centre municipal de santé Calmette propose des séances de vaccination publiques et gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans (les moins de 6 ans sont suivis par les deux centres départementaux de protection maternelle et infantile).

Un calendrier des séances est disponible au sein du Centre de santé Calmette, au Guichet unique, dans la plupart des structures municipales et sur [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr).

Vous pouvez également vous faire vacciner, sur prescription médicale, en prenant rendez-vous auprès du Centre médical Calmette.

## LE CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Pour faire face à la crise sanitaire, la Ville d'Orly a mobilisé ses services afin d'ouvrir un centre de vaccination en un temps record dès janvier 2021. Depuis le mois de janvier, il est possible de se faire vacciner contre la COVID-19 à Orly :

**Prise de rendez-vous :**  
Tél. : 01 48 90 24 08  
Sur internet : [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

**Centre Vaccination Covid de la Ville d'Orly**  
14 ter Avenue des Martyrs de Châteaubriant

## LE CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL



Il accueille les Orlysiens à partir de 7 ans révolus jusqu'aux seniors afin de découvrir et s'initier aux pratiques de l'équitation de loisirs ou sportives.



## TARIFS

Quotient familial Caf  
X  
Taux d'effort



## INSCRIPTIONS

Inscriptions sur place.

Le règlement des activités s'effectue au Guichet unique (accueil du Centre administratif) ou via le Portail familles (facture annuelle payable en une ou trois fois). En cas d'arrêt des activités en cours d'année, la cotisation reste due (sauf en cas de déménagement ou sur justificatif médical).

**CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL**  
Rue du 19 mars 1962  
Tél. : 01 48 92 36 85



## LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine Léon Truyns accueille chaque année des milliers de nageurs. Elle sera exceptionnellement fermée du mercredi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 26 septembre inclus, pour raison de travaux, de nettoyage, de vidange et de formation annuelle des éducateurs aux premiers secours.



## ACCUEIL PÉRIODE SCOLAIRE

- Lundi : 11h30-13h30 / 18h30-20h
- Mardi, mercredi, jeudi : 11h30-13h30
- Vendredi : 11h30-13h30 / 18h30-21h\*
- Samedi : 14h-17h30
- Dimanche : 9h-13h



## ACCUEIL PETITES VACANCES SCOLAIRES

- Lundi : 12h-13h30 / 18h30-20h
- Mardi, mercredi, jeudi : 12h30-17h30
- Vendredi : 12h-13h30 / 18h30-21h\*
- Samedi : 11h30-13h / 14h30-17h30
- Dimanche : 9h-3h

\*Soirée familiale : les enfants de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte majeur responsable en maillot de bain.

## INFO COVID-19

Actuellement, l'accueil à la piscine se fait uniquement sur réservation, avec des créneaux réservés par publics. Informations et réservations : [mairie-orly.fr](http://mairie-orly.fr) – 01 48 90 25 45.

## ACTIVITÉS

Aquad'O (piscine 6 mois-6 ans, multisports 3-6 ans), Aso natation

(école de natation, natation sportive, aquagym), Aso seniors, Aso sport détente (aquagym, natation loisirs), Aco plongée, animations socioculturelles du Ccas.



## TARIFS

- Enfants de moins de 6 ans accompagnés : gratuit
- Orlysiens\* de moins de 16 ans : 1,50 €
- Orlysiens\* adultes : 2,50 €
- Extérieurs enfants et adultes : 3,50 €
- Carte 10 entrées enfants orlysiens\* : 12 €
- Carte 10 entrées adultes orlysiens\* : 20 €
- Carte 10 entrées enfants et adultes extérieurs : 28 €

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable dans l'eau.

\*Fournir un justificatif de domicile

Piscine municipale d'Orly  
25/69 rue du Noyer-Grenot  
Tél. : 01 48 90 25 45



## L'AVENIR SPORTIF D'ORLY

L'Avenir sportif d'Orly (Aso) est un club omnisports proposant de multiples activités sportives.



## HORAIRES DES PERMANENCES

Du lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-17h  
Avenir Sportif d'Orly  
1, rue du Verger 94310 Orly

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Badminton,
- Basketball,
- Boxe anglaise,
- Boxe française,
- Escrime,
- Football,
- Gym / Danse moderne-jazz,
- Hip-hop,
- Judo
- Karaté / Tai-chi,
- Musculation,
- Aquagym,
- École de natation,
- Natation sportive,
- Orly Saules Boules,
- Pétanque Acbo,
- Sport détente,
- Stretching,
- Natation,
- Sport seniors,
- Tennis loisirs détente,



- Tennis de table,
- Tir à l'arc.

Les sections Judo, Karaté, Sport seniors sont labellisées Prescri'forme  
Plus d'informations :  
[www.lasanteparlesport.fr](http://www.lasanteparlesport.fr)



## RENSEIGNEMENTS

Tél. : 09 54 50 37 73  
[avenir.sportif.dorly@gmail.com](mailto:avenir.sportif.dorly@gmail.com)  
[www.avenirsportifdorly.fr](http://www.avenirsportifdorly.fr)

## AIDE

## FORFAIT LOISIRS JEUNES

La Caf accorde une aide financière pour les jeunes qui souhaitent pratiquer une activité sportive.

## CONDITIONS

**Aide réservée aux 3-17 ans**, pratiquant une activité annuelle de loisirs ou inscrits en accueil de loisirs sans hébergement durant les vacances. Quotient familial inférieur ou égal à 570 €.



## RENSEIGNEMENTS

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## AIDE

## TOUS EN CLUB

Le dispositif « Tous en club » du CDOS 94 (Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne) est cumulable avec le Forfait Loisirs jeunes accordé par la Caf. Pour en bénéficier, les jeunes adhérents doivent être domiciliés dans le Val-de-Marne, être licenciés dans un club partenaire (Aso par exemple) et être bénéficiaire soit de l'ARS, soit de l'AAEH, soit de l'AAH.

## HANDICAP GRATUITÉ

L'association Avenir sportif d'Orly pratique l'inscription et la prise de licence gratuite pour les personnes en situation de handicap habitant Orly, sur présentation d'un justificatif.



## RENSEIGNEMENTS

Tél. : 09 54 50 37 73  
[avenir.sportif.dorly@gmail.com](mailto:avenir.sportif.dorly@gmail.com)  
[www.avenirsportifdorly.fr](http://www.avenirsportifdorly.fr)

CENTRE CULTUREL  
LE CINÉMA

À Orly, la salle de cinéma du Centre culturel Aragon-Triolet remplit une mission citoyenne de divertissement, d'animation, de rencontres et d'échanges en favorisant le lien social et la réflexion.

La programmation est variée, pour plaire à tous les publics, avec de nombreux films récents. Des événements sont également organisés régulièrement.



## TARIFS

Tarif plein : 6 €  
 Tarif réduit\*, mercredi et ciné-débat : 4 €  
 Événement cinéma, ciné-petit croissant, ciné-goûter : 5 €  
 Pass cinéma 10 places plein tarif (seul ou à plusieurs) : 30 €  
 Pass cinéma 10 places tarifs réduit\* (seul ou à plusieurs) : 20 €

\* Réservé aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, + 60 ans, étudiants, carte d'invalidité.

Sur présentation d'un justificatif.

## PROGRAMMATION

Tous les deux mois dans le supplément *Orly rendez-vous* du journal municipal. Sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr) et sur l'application mobile Ville d'Orly.

## CINÉMA ARAGON

Centre culturel Aragon-Triolet



1 place Gaston Viens  
 Tél. : 01 48 90 24 24



## CENTRE CULTUREL

## LES SPECTACLES

**Tout au long de l'année, le Centre culturel Aragon-Triolet propose une programmation variée, pour tous.** Musique, théâtre, cirque, jeune public, danse, humour, café-concerts, événements cinéma, expositions... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !



## TARIFS

Tous les événements sont proposés à des tarifs voulus accessibles. Des formules sont par ailleurs proposées.

Par exemple :

- **Billet seul spectacles**  
Plein tarif : 15 € - Tarif réduit\* : 10 €
- **Billet seul spectacles jeune public**  
Plein tarif : 8 € - Moins de 15 ans : 5 € - Moins de 3 ans : 3 €
- **Café-spectacles**  
Billet plein tarif : 8 €  
Avec repas : 14 €

- Billet tarif réduit\* : 5 €  
Avec repas : 11 €
- **Pass 3 spectacles**  
Plein tarif : 35 € - Tarif réduit\* : 20 €
- **Pass 6 spectacles**  
Plein tarif : 60 € - Tarif réduit\* : 35 €
- **Pass annuel** (nominatif) :  
Plein tarif : 100 €  
Tarif réduit\* : 50 €
- **Pass famille**  
(minimum 1 adulte + 1 enfant) :  
Plein tarif : 100 €  
Tarif réduit\* : 80 €

\* : Réservé aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, + 60 ans, étudiants, carte invalidité. Sur présentation d'un justificatif.



## RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 48 90 24 24

## LE PROGRAMME

Programme de saison 2021-2022 disponible au Centre culturel et sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

CENTRE CULTUREL  
LES ATELIERS D'ARTS  
PLASTIQUES

La Ville d'Orly propose chaque année des ateliers d'arts plastiques pour les enfants. Ils seront désormais coordonnés par l'École municipale des arts, en partenariat avec le Centre culturel Aragon-Triolet et la Halle aux talents d'Orly.

ATELIERS POUR LES ENFANTS  
DE 5 À 10 ANS

- Le mercredi de 14h à 16h (hors vacances scolaires)
- Au centre culturel Aragon-Triolet
- Reprise des cours le mercredi 15 septembre 2021



## INSCRIPTIONS

- Inscriptions sur place



## TARIFS ANNUELS

- Tarifs en fonction du quotient familial



## RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 48 90 24 43



## CENTRE CULTUREL

## LES ATELIERS THÉÂTRE

**Le Centre culturel d'Orly propose des ateliers théâtre pour tous, de septembre à juin. Les cours reprendront à partir du lundi 13 septembre 2021.**

ATELIERS POUR LES JEUNES  
(3 à 18 ans)

- Atelier d'éveil corporel pour les **3-5 ans** : le samedi de 10h à 11h
- Atelier des **6-10 ans** : le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 11h à 13h
- Atelier des **11-14 ans** : le mercredi de 16h à 18h
- Atelier des **15-18 ans** : le mercredi de 18h à 20h

ATELIERS POUR LES ADULTES  
(19 ans et +)

- Atelier du lundi : de 19h30 à 21h30
- Atelier du mercredi : de 20h à 22h
- Atelier du jeudi : de 20h à 22h



## TARIFS ANNUELS

- **Plein tarif**  
Orlyisien 65 € - Extérieur 150 €

\*Réservé aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, - de 25 ans, + de 60 ans, carte d'invalidité.



## RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 48 90 24 29



## L'ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS D'ORLY

Dispensés par des professeurs d'enseignement artistique diplômés, les **cours de musique, de danse et d'arts plastiques s'adressent en priorité aux enfants d'Orly, mais les adultes peuvent également s'inscrire** en fonction des places disponibles.

Les nombreux concerts, spectacles de danse et expositions d'arts plastiques proposés par l'école permettent aux élèves de présenter leur travail au public, et les sorties organisées à l'Opéra de Paris, dans les musées franciliens et les concerts de Saint Germain (à Orly) favorisent leur accès au monde artistique.

### MUSIQUE

#### Éveil et initiation Musique & danse

À partir de 5 ans (ou maternelle grande section)

- 2 cours collectifs de 45mn par semaine

#### Entrée dans le 1<sup>er</sup> cycle musique

À partir de 7 ans (ou CE1)

- 1 cours collectif de formation musicale et chorale de 1h30 et 1 cours individuel d'instrument de 30 mn par semaine.

#### Disciplines

*Cours collectifs* : Formation musicale, composition, culture musicale, chorale, orchestre cuivres vents et cordes, ensemble de guitares, atelier jazz, atelier rock.

*Cours individuels* : Violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, piano, batterie, guitare classique, guitare jazz, guitare basse, saxophone jazz, chant lyrique.  
Les cours sont dispensés au Château Méliès.

### DANSE CLASSIQUE ET DANSE CONTEMPORAINE

À partir de 6 ans

- 1 à 2 cours collectifs de 45 mn à 1h30 par semaine, selon l'âge des élèves.

Les cours sont dispensés dans les salles de danse du Centre culturel Aragon-Triolet et du Centre social Andrée Chédid.

### ARTS PLASTIQUES

À partir de 7 ans

- 1 cours collectif par semaine: de 1h30 pour les enfants (7/10 ans), 2h pour les adolescents (11/15 ans) et 3h pour les adultes. Les cours sont dispensés à l'atelier Guillaumin (37 avenue de l'Aérodrome).

### INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

- Inscriptions sur place.

### ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

Château Méliès  
2 rue Pasteur  
Tél. : 01 48 90 24 43  
ecoledesarts@mairie-orly.fr



## LES MÉDIATHÈQUES

À Orly, les médiathèques municipales sont composées de **deux établissements** : la **médiathèque centrale** implantée dans le Centre culturel Aragon et la **médiathèque de quartier** Louis Bonin. Elles contribuent aux loisirs, à la culture, à l'information de tous les Orlysiens.

L'entrée y est libre et gratuite. L'adhésion est gratuite, pour tous les Orlysiens. Elle permet d'emprunter 20 documents (livres, revues, CD, DVD).

### NOUVEAU HORAIRES

#### Médiathèque centrale

- Mardi: 14h-18h
- Mercredi: 9h30-13h et 14h-18h
- Vendredi: 14h-18h
- Samedi: 9h30-13h et 14h-18h

#### Espace jeunesse

- Mardi: 16h\*-18h
- Mercredi: 9h30-13h et 14h-18h
- Vendredi: 14h-18h
- Samedi: 9h30-13h et 14h-18h

\* 14h vacances scolaires

#### Médiathèque Louis Bonin

- Mardi: 15h\*-18h
- Mercredi: 9h30-12h30 et 14h-18h
- Vendredi: 15h\*-18h
- Samedi: 9h30-12h30 et 14h-18h

\*14h vacances scolaires

### CONTACT

mediatheque@mairie-orly.fr  
mediatheque.mairie-orly.fr

## HISTOIRE D'ORLY LES ARCHIVES



Les archives de la ville tiennent, à disposition des Orlysiens, l'archivage et la consultation des documents se rapportant à l'état civil (pour la période s'étendant de 1565 à 1945), à l'administration, ainsi que des cartes, plans, affiches et cartes postales de la ville.

Ces documents sont la mémoire des institutions, des personnes et des événements nécessaires à l'étude de l'histoire locale. Chaque année, le service organise les Journées européennes du patrimoine sur la ville.

### HORAIRES

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Sur rendez-vous en dehors de ces horaires

### ARCHIVES MUNICIPALES

7 avenue Adrien Raynal  
Accès niveau cour intérieure  
Tél. : 01 48 90 20 56

# JEUNESSE - FAMILLES

## FAMILLES LES LUDOTHÈQUES

Les ludothèques Paul Éluard et Irène Joliot Curie **accueillent les enfants à partir de quelques mois, avec leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.**

**L'inscription est gratuite.** Des jeux et jouets peuvent être prêtés en période scolaire.

### HORAIRES EN PÉRIODE SCOLAIRE

- Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-19h (18h30 l'hiver)
  - Mercredi et samedi : 14h-18h
- Accueil spécial « tout-petits » (de quelques mois à 3 ans) : le mardi matin à Paul Éluard, le vendredi matin à Joliot Curie, de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30. Plus d'informations auprès des ludothécaires.*

### HORAIRES DE VACANCES

- Du lundi au vendredi : 14h-18h

### COVID-19

En raison du protocole sanitaire, les adhérents sont vivement invités à s'inscrire par téléphone auprès des ludothécaires, le nombre de places étant restreints.

 **LUDOTHÈQUE IRÈNE JOLIOT-CURIE**  
7 bis rue du Dr Calmette, Orly  
Tél. : 01 48 92 57 83

 **LUDOTHÈQUE PAUL ÉLUARD**  
Rue Marco Polo (proche voie des Saules), Orly  
Tél. : 01 48 90 24 92



## LE FORUM PABLO NERUDA

**Le Forum jeunesse Pablo Neruda propose tout au long de l'année des activités et actions en direction des 11-17 ans et des 18-25 ans.**

### HORAIRES

- Mardi de 16h à 20h
- Mercredi de 14h à 20h
- Jeudi de 16h à 20h
- Vendredi de 16h à 20h
- Samedi de 14h à 18h

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Activités sportives collectives, Futsal, moments d'échanges, accueil aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement aux projets (mobilité, formation aux premiers secours, Bafa...), sorties, ateliers variés (photo, vidéo, écriture, musique, cuisine,

théâtre, danse, initiation à l'informatique...).

### LE PROGRAMME

Programme détaillé disponible sur place et sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

### TARIFS

*Accès aux activités régulières*

- **Adhésion annuelle 11-17 ans :** 5 €
- **Adhésion annuelle 18-25 ans :** 10 €
- **Adhésion annuelle famille :** 15 €

## RÉFÉRENT CITOYENNETÉ 18-25 ANS

Il s'occupe de l'accompagnement aux projets : mobilité, formation aux premiers secours, Bafa...). Mobile, il intervient au Forum Pablo Neruda et au Centre Social Andrée Chedid.

Il est joignable au 06 73 86 24 14  
ou par mail : [citoyennete@mairie-orly.fr](mailto:citoyennete@mairie-orly.fr)

# JEUNESSE - FAMILLES

## TOUS PUBLICS ANIMATIONS PONCTUELLES ET TEMPS FORTS



## LE CENTRE SOCIAL ANDRÉE CHEDID

**Le Centre social Andrée Chedid propose tout au long de l'année des activités et actions en direction de deux publics en particulier : les jeunes et les familles.**

### HORAIRES

#### Accueil familles

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

#### Accueils jeunes

- Mardi de 16h à 20h
- Mercredi de 14h à 20h
- Jeudi de 16h à 20h
- Vendredi de 16h à 20h
- Samedi de 14h à 18h

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

**Pour les familles** (parents et enfants) : Moments d'échanges, aide aux devoirs et accompagnement à la scolarité, initiation à l'informatique, pauses bien-être, théâtre forum, sorties, ateliers variés (danse, cuisine, activités manuelles).

**Pour les jeunes** (11-17 ans et 18-25 ans) : Jeux et activités sportives, Double dutch, théâtre forum, moments d'échanges, accueil aux devoirs, soutien scolaire, accompagnement aux projets (mobilité, formation aux premiers secours, Bafa...), sorties, ateliers variés (création numérique, street art, cuisine, activités manuelles, danse, initiation à l'informatique...).

### LE PROGRAMME

Programme détaillé disponible sur place et sur [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

### TARIFS

*Accès aux activités régulières*

- **Adhésion annuelle 11-17 ans :** 5 €
- **Adhésion annuelle 18-25 ans :** 10 €
- **Adhésion annuelle famille :** 15 €

Retrouvez dans votre journal Orly notre ville (supplément Orly rendez-vous broché au cœur du journal) et en continu sur le site [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr) (rubrique Agenda) **les activités ponctuelles et temps forts organisés tout au long de l'année.**

## ADULTES COURS D'ITALIEN

Le Comité de jumelage d'Orly propose **des cours d'italien pour adultes** toutes les semaines, tout au long de l'année. Les inscriptions ouvriront prochainement.

 **RENSEIGNEMENTS**  
Tél. : 06 14 07 59 83

## DIVERS

## LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS



La ville d'Orly compte une centaine d'associations, qui proposent des activités variées : danse, activités sportives individuelles ou collectives, loisirs, sorties, activités artistiques, actions de solidarité, accompagnement des locataires...

Pour les découvrir, vous pouvez consulter le Guide des activités et associations d'Orly, disponible au Centre administratif municipal (7 avenue Adrien Raynal), à la Maison des associations et du citoyen (40 rue du Nouvellet), dans plusieurs lieux d'accueil municipaux, mais aussi sur le site et l'application mobile de la ville d'Orly.



## PLUS D'INFORMATIONS

Tél. : 01 48 90 20 00  
www.mairie-orly.fr



## LES ACTIVITÉS ADULTES ET SENIORS

Tout au long de l'année, la Ville d'Orly, le Centre communal d'action sociale (Ccas) et l'Association sportive d'Orly (Aso) proposent des animations, des activités, des sorties ainsi que des séjours à l'ensemble des Orlysiens mais aussi pour certains publics spécifiques : adultes, seniors ou personnes peu autonomes.

Ces activités ont pour but de promouvoir et consolider les liens sociaux entre les Orlysiens, quels que soient leurs parcours de vie, leurs capacités et centres d'intérêt.

Quatre types d'ateliers sont proposés à l'année pour les adultes et les seniors :

## Ateliers sportifs

- Swiss Ball,
- Relaxation,
- Gymnastique d'entretien,
- Zumba,
- Aquatraining,

- Nage libre,
- Renforcement musculaire et Pilates,
- Aquagym.

## Ateliers de prévention

- Gymnastique douce et bien-être.

## Ateliers créatifs et techniques

- Couture,
- Scrapbooking,
- Informatique,
- Arts plastiques.

## Activités en autonomie

- Peinture sur soie,
- Porcelaine,
- Patchwork.

## RENSEIGNEMENTS

Guichet unique : 01 48 90 20 00  
Aso section seniors :  
07 50 35 54 30

## GUIDE DES ACTIVITÉS

Disponible au Guichet unique (accueil du Centre administratif) et sur le site :

www.mairie-orly.fr

## LA MISSION LOCALE

La Mission locale intercommunale Orly/Choisy-le-Roi/Villeneuve-le-Roi/Ablon-sur-Seine accueille les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, de formation et d'information.

Elle aide à la définition d'un parcours d'insertion professionnelle et sociale en lien avec de nombreux partenaires.



## HORAIRES

- Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h30, fermée le lundi après-midi.
- Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h.



## LOGEMENT DES JEUNES

La Mission Locale dispose d'un Comité pour le Logement Autonome des Jeunes (Claj).

Il s'adresse aux 18-30 ans à la recherche d'un logement autonome, habitant et/ou travaillant sur les villes d'Orly, Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi ou Ablon-sur-Seine.

Ce comité accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes dans leurs démarches de recherche de logement.



## MISSION LOCALE

Depuis cet été, la Mission locale OCVA a déménagé sur deux sites :

- Siège principal : au 1 rue Vasco de Gama à Orly
- Antenne : au Centre administratif, 7 avenue Adrien Raynal

Tel : 01 48 84 81 26  
Service logement : 01 48 84 32 08 - Tél. : 01 48 84 81 26  
www.missionlocale-orlychoisy.fr  
facebook.com/missionlocaleocva

## LE SERVICE ÉCONOMIQUE DE LA VILLE

## Mission Développement économique :

- Vous souhaitez créer une entreprise.
- Vous êtes commerçant ou vous souhaitez ouvrir un commerce.
- Vous cherchez des locaux pour votre activité.
- Vous êtes propriétaire de locaux commerciaux ou d'activité et souhaitez être mis en relation avec des porteurs de projets.

Tél. : 01 48 90 20 04 - deveco@mairie-orly.fr

## Mission emploi / insertion / formation

- Vous cherchez un emploi et souhaitez des renseignements pour vous aider dans vos recherches.

Tél. : 01 48 90 21 73

## PLIE

## LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Le Plie s'adresse aux personnes qui résident sur les communes d'Orly, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi et qui ne parviennent pas à accéder à un emploi stable et durable (CDI, CDD long, contrat de professionnalisation...)

Ces personnes doivent être inscrites au chômage depuis plus d'un an, reconnues travailleurs handicapés, être bénéficiaires du RSA ou cumuler des freins les pénalisant dans leurs recherches d'emploi durable (ex : difficultés donnant lieu à un suivi par un service social...).

Qu'elles aient des difficultés à définir leur projet professionnel ou qu'elles l'aient défini mais aient du mal à le réaliser (manque de qualification, d'outils de recherche d'emploi...), grâce au Plie, ces personnes peuvent être accompagnées par un conseiller unique. Avec lui, elles définissent leur projet et construisent un parcours d'insertion adapté.

## CONSEILLER PLIE VILLE D'ORLY

7 avenue Adrien Raynal, Orly  
Tél. : 01 48 90 20 06

## PLIE (ANTENNE GÉRARD PHILIPPE)

Allée du Rouergue, Choisy-le-Roi  
Tél. : 01 58 42 04 23

## MISSION LOCALE

## (POUR LES MOINS DE 26 ANS)

Tél. : 01 48 84 81 26

# AIDES

## JEUNES AIDES À LA MOBILITÉ

La ville d'Orly a deux dispositifs pour inciter les jeunes Orlysiens à aller à la rencontre de l'autre et d'autres cultures. **Avec 100 % Europe**, les jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier d'un soutien financier allant jusqu'à 180 €. L'appel à projets **Échanges solidaires ou humanitaires**, ouvert aux 16-25 ans, permet quant à lui d'obtenir jusqu'à 500 € de subvention par participant.

**RENSEIGNEMENTS**  
Tél. : 01 48 90 21 15

## ÉTUDIANTS AIDES BAC+ 4

**La ville d'Orly propose une aide aux étudiants de niveau Bac+4.** Les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études peuvent ainsi profiter d'une participation à leurs frais de scolarité pouvant s'élever jusqu'à 1 200 € pour les élèves boursiers et 1 000 € pour les non boursiers.

**RENSEIGNEMENTS**  
Tél. : 01 48 90 21 15

## COLLÈGE-LYCÉE AIDES NATIONALES

Il existe différentes aides financières nationales en faveur des collégiens et lycéens : l'allocation de rentrée scolaire, les bourses, le fonds social collégien et lycéen, le fonds social pour les cantines...

**PLUS D'INFORMATIONS**  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## FAMILLES – SENIORS – HANDICAP AIDES DE RENTRÉE SCOLAIRE ET DE FIN D'ANNÉE

**Les familles, les seniors et les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'aides facultatives du Centre communal d'action sociale (Ccas), sous conditions de ressources.**

Les dossiers de demande sont disponibles à l'accueil du Centre administratif et sur le site [www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr).

	Aide de rentrée scolaire	Aide de fin d'année
Pour qui	Les familles ayant des collégiens et/ou lycéens scolarisés dans un établissement public, sous conditions de ressources.	Les familles et les personnes allocataires de l'Aah (Allocation aux adultes handicapés) ou de l'Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées), sous conditions de ressources.
Date limite de dépôt du dossier	Vendredi 18 septembre 2020	Vendredi 23 octobre 2020
Délivrance de l'aide	Mercredi 14 octobre 2020 Salons de la Mairie	Mercredi 2 décembre 2020 Salons de la Mairie

### AIDE À LA DEMI-PENSION

L'aide à la demi-pension des collégiens vise à financer une partie des dépenses liées à la restauration scolaire. Son montant est déterminé en fonction du quotient familial. Elle est attribuée pour un an renouvelable. S'il s'agit d'un collégien

scolarisé dans un collège public, l'aide est directement versée au collège. S'il s'agit d'un collégien scolarisé dans un établissement privé, l'aide est versée aux familles en fin d'année scolaire.

**PLUS D'INFORMATIONS**  
[www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr)

# AIDES

## SENIORS / HANDICAP FORFAIT AMÉTHYSTE

**Le forfait Améthyste est accordé à tous les retraités de 60 ans et plus, aux personnes handicapées de 20 ans et plus ainsi qu'aux invalides** résidant depuis au moins un an dans le Val-de-Marne (sous conditions). Il se charge directement sur une carte Navigo et est valable un an à partir de sa date d'émission. Il permet un accès libre aux transports publics de Paris et de la Région Île-de-France.

**TARIF**  
De 25 € à 420 € par an, en fonction de la situation de l'utilisateur

**RENSEIGNEMENTS**  
Tél. : 39 94 (coût d'un appel local) - [www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr)

## TARIFICATION SOLIDARITÉ TRANSPORTS

Le Stif (l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France) et la Région proposent d'importantes réductions (gratuité ou réductions de 50 à 75 %) dans les transports publics franciliens pour permettre aux personnes en situation de précarité de se déplacer.

Ce dispositif s'adresse aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité spécifique (ASS), de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation financière (CSS, anciennement CMU-C) ou encore de l'Aide Médicale d'État (AME), sous conditions.

**RENSEIGNEMENTS**  
[www.solidaritetransport.fr](http://www.solidaritetransport.fr)  
Tél. : 0 800 948 999  
(service & appel gratuits)

## IMAGINE R CARTE IMAGINE R

**Les forfaits Imagine R permettent de voyager en illimité dans tous les transports d'Île-de-France :** métro, bus, tram, train, RER (hors Orlyval, TGV, Intercités (train à réservation obligatoire) et réseaux ferrés hors Île-de-France.

Ils s'adressent aux jeunes franciliens :

▪ **Imagine R Junior : de moins de 11 ans**

▪ **Imagine R Scolaire : de moins de 16 ans ou de moins de 26 ans** suivant une formation initiale de l'enseignement secondaire, une formation d'apprentis ou un cursus d'au moins 350h théoriques pour les jeunes déscolarisés en difficulté d'insertion

▪ **Imagine R Étudiant : de moins de 26 ans** suivant une formation initiale d'au moins 350 € dans un établissement d'enseignement supérieur ou post secondaire recensé par l'Éducation nationale (hors contrats de professionnalisation)

### REMBOURSEMENTS

Le Conseil départemental accorde, sous certaines conditions, un remboursement de 50 % du forfait (hors frais de dossier).

**PLUS D'INFORMATIONS**  
[www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com)

### CHÉQUIER MOBILITÉ

Le chéquier mobilité est une aide mensuelle au transport pour favoriser les déplacements des personnes en recherche d'emploi. Il est utilisable dans les transports en commun d'Île-de-France. Cette aide peut être attribuée durant 15 mois et n'est pas renouvelable.

Pour en bénéficier, il faut soit :

▪ Avoir 18 à 24 ans, être à la recherche d'un emploi, habiter dans le Val-de-Marne, être inscrit depuis au moins un mois à Pôle emploi et ne percevoir aucune indemnité ;

▪ Être au chômage, percevoir l'Allocation de retour à l'emploi (ARE) au taux maximum de 31 € net par jour (sans dérogation), habiter dans le Val-de-Marne et ne pas être dispensé de recherche d'emploi.

Le retrait des chéquiers se fait entre le 25 et le 5 de chaque mois à la permanence CCAS du Guichet unique (tous les matins sauf le jeudi). Vous devez être muni de votre dernière notification Pôle emploi ou de vos codes de connexion.

CENTRE  
CULTUREL  
ARAGON  
TRIOLET

# SAISON

2021 / 2022

# CULTU- -RELLE

**PRÉ-VENTES**  
**AU CENTRE CULTUREL**  
**Du 18 au 31 août**

Ouverture  
de la billetterie pour tous  
**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre**

Ville d'Orly 

[www.mairie-orly.fr](http://www.mairie-orly.fr)

